



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 2 février 2022

CM 1492/22

IXIM
ENFOPOL
JAI

COMMUNICATION

DEMANDE DE CONTRIBUTION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Groupe "Échange d'informations dans le domaine de la JAI"
Correspondant:	ixim@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2.281.9781
Objet:	Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'échange automatisé de données pour la coopération policière (« Prüm II »), modifiant les décisions du Conseil 2008/615/JAI et 2008/616/JAI et les règlements (UE) 2018/1726, 2019/817 et 2019/818 du Parlement européen et du Conseil - Appel à contributions écrites (blocs 8 et 9)

Pour faire suite à la réunion du groupe « Echanges d'information du domaine de la JAI » du 1 février 2022, les délégations sont invitées à transmettre leurs contributions écrites concernant le document [14204/21](#) (blocs 8 et 9).

Les contributions doivent être transmises au Secrétariat du Conseil (ixim@consilium.europa.eu) et une copie de celles-ci à la Présidence (ixim.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr) avant la fermeture des bureaux **le mardi 15 février 2022**.¹

¹ L'attention des délégations est portée sur le fait que le Règlement (CE) n° 1049/2001 du 30 mai 2001, relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission s'applique à l'ensemble des commentaires écrits, sous quelque forme qu'ils pourraient être transmis.